

SEPTEMBRE 2025

Bulletin d'information n°1

Un projet éolien à l'étude sur Saint-Gourgon



Vue depuis l'entrée du cimetière.

Edito

Il y a plus d'un an, en juin 2024, nous vous présentions le potentiel éolien sur Saint-Gourgon lors des deux permanences publiques organisées dans la salle communale. Aujourd'hui, avec le soutien de vos élus, nous allons approfondir l'étude de faisabilité. Des écologues, paysagistes, acousticiens vont réaliser des mesures et des inventaires pour déterminer si un projet éolien est techniquement faisable dans le secteur.

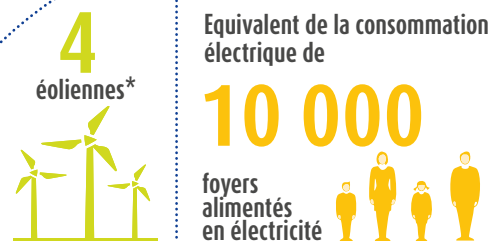
Pour compléter les suivis au sol, un mât de mesure va être installé très prochainement. Il viendra mesurer précisément la vitesse de vent et enregistrer les passages des chauves-souris.

Attachant une grande importance au dialogue et à l'intégration des habitants, nous continuerons de vous tenir informés lors de temps d'échanges réguliers.



Arthur LAFOIX
Chef de projet

Chiffres clés



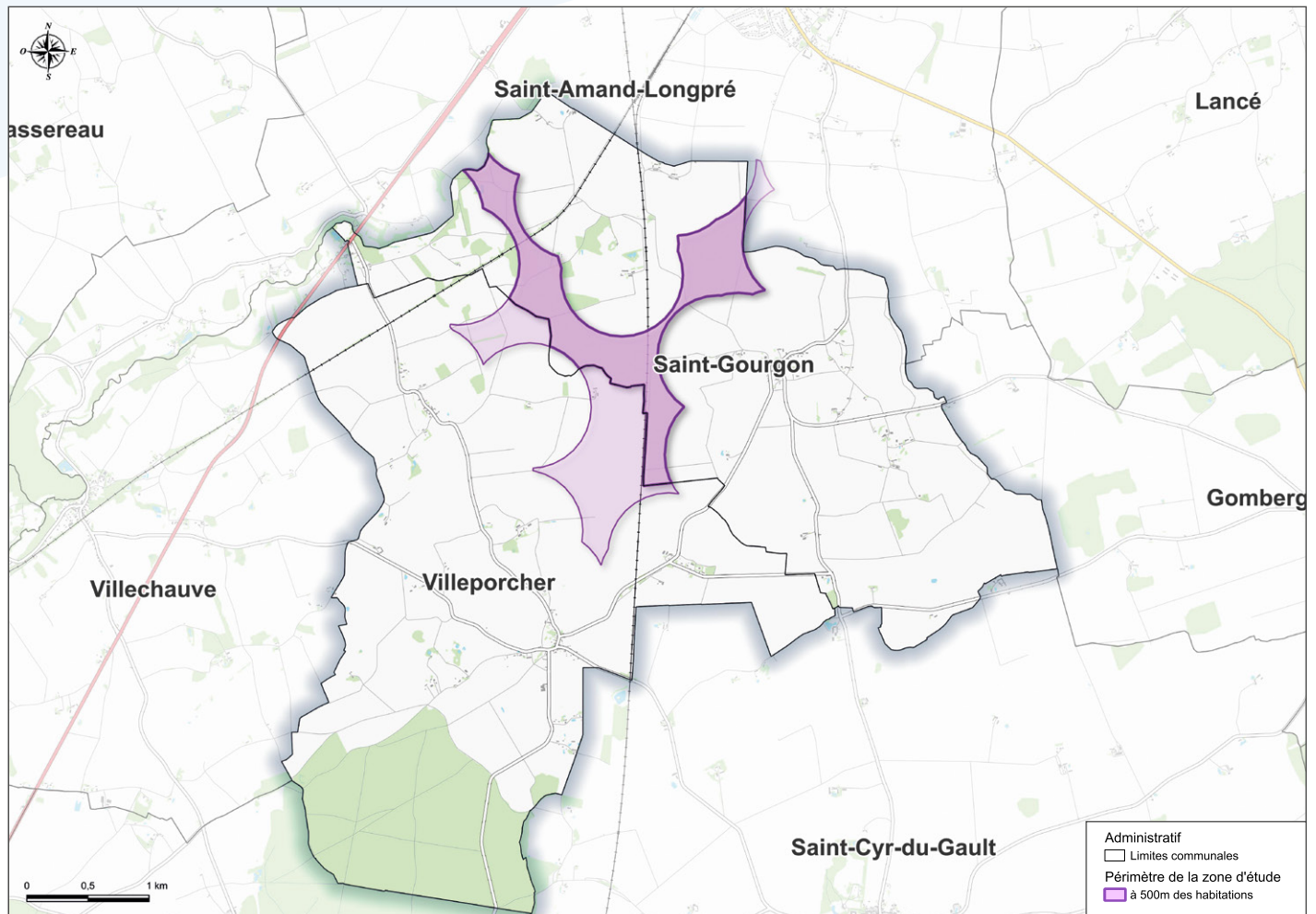
* Estimation, le nombre d'éoliennes n'est pas encore fixé à ce stade de projet.

La zone du projet

La zone d'étude du projet est située au nord de la commune de Saint-Gourgon, de part et d'autre de la LGV et s'étend sur la commune de Villeporcher même si, pour le moment, l'implantation n'est pas envisagée sur cette commune.

Cette zone a été déterminée sur la base de critères techniques et réglementaires, comme la localisation des habitations, les éléments paysagers et environnementaux et les infrastructures existantes.

Carte des principaux enjeux



Pourquoi un projet éolien à Saint-Gourgon ?

- Répondre aux objectifs établis à l'échelle de la région Centre Val de Loire à échéance 2050 en contribuant à décarbonner notre mix énergétique composé à 60% d'énergies fossiles.
- Privilégier un territoire propice à l'éolien :
 - Hors des contraintes aéronautiques majeures, ce qui fait office d'exception à l'échelle du Département.
 - à distance raisonnable des grands sites patrimoniaux et écologiques.

Les étapes du projet éolien



Ce qui est fait

Environnement

L'installation d'un parc éolien nécessite de prendre en compte son environnement dans sa globalité : vent, paysage, patrimoine bâti, biodiversité, géologie ...

Ainsi, durant environ 12 mois, des études seront réalisées par des bureaux d'études indépendants afin d'analyser les interactions avec le projet.



Vent

Mesure de la vitesse et direction du vent

12 à 24 mois



Paysages & Patrimoine

Analyse du relief, de l'architecture, des points de vues emblématiques

4 à 6 mois



Biodiversité

Recensement de la faune et de la flore sur un cycle biologique complet

12 à 18 mois

Focus sur

l'étude écologique



Le volet écologique nécessite les compétences d'écologues spécialisés dans l'étude et l'évaluation des milieux naturels.

Ils étudient les oiseaux, les chauves-souris, la flore, la faune terrestre sur un cycle écologique complet. Cette étude permet de définir les sensibilités du site et ainsi d'établir les zones favorables à l'implantation d'éoliennes dans le respect de la biodiversité locale.

À Saint-Gourgon, c'est le bureau d'études indépendant Biotope qui réalise les études écologiques depuis le mois d'août.



Installation d'un mât de mesure

Un mât de mesure de 110 m installé dans quelques jours pour une durée d'au moins un an

Ce mât de mesure permet de collecter des données de vent qui serviront à affiner l'estimation de la production électrique du parc éolien. Grâce à un système d'enregistreurs, il permet également de mieux connaître la fréquentation du site par les chauves-souris et de définir avec précision les espèces présentes afin de proposer des mesures adaptées à leur protection.



Focus sur

la concertation

Durant cette phase d'études, une communication régulière sera maintenue avec vous.

Un comité de suivi composé d'élus et d'administrés va être constitué. Ces membres auront ainsi une connaissance précise et régulière de l'avancement du projet et participeront à son élaboration (mesures, implantation..).



6

Installation du mât de mesure et démarrage des études écologiques
Septembre 2025



7

Démarrage des études acoustiques et paysagères
Fin 2025 - Début 2026

La suite du projet



Venez échanger avec wpd !

Pour en savoir plus sur ces études, une permanence d'information aura lieu le 13 novembre (programme à venir).



Les atouts d'un projet éolien sur votre commune

Un engagement territorial dans la transition énergétique

- une énergie bas carbone
- Une énergie 100 % renouvelable

Apports de nouvelles ressources aux collectivités

- Pérennité des ressources budgétaires grâce à la fiscalité perçue par les collectivités (commune, communauté de communes et département) pendant plus de 20 ans
- Des aménagements possibles grâce aux mesures d'accompagnement

Des retombées directes et indirectes pour les citoyens

- Un chèque éolien pour chaque foyer de Saint-Gourgon (250 €/an) pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien
- Un projet ouvert au financement participatif



wpd Qui sommes-nous ?

Producteur indépendant d'électricité 100 % renouvelable, wpd onshore France développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. Depuis 2002, 42 parcs éoliens mis en service en France. wpd compte dix agences réparties sur le territoire national : Nantes, Boulogne-Billancourt, Dijon, Nancy, Lyon, Cholet, Lille, Limoges, Reims et Troyes, et emploie 120 personnes en France.

Proximité

Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fiabilité

Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

À l'écoute

Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire, via la mise en place d'un comité de suivi.



Agenda

2025

- Début des inventaires écologiques
- **Septembre** : installation du mât de mesure
- **Novembre** : permanence publique

2026

- Poursuite des études
- Second bulletin d'information



Venez échanger avec wpd !